

### Austérité annoncée - enfin, pas pour tout le monde...

I-Site contre le reste du monde. « Excellents » contre quoi d'ailleurs, « mauvais » (?). 200000€ par an pour financer un chercheur pour la Burgundy School of Business contre des heures complémentaires payées sous le SMIC. Masters internationaux hyper spécifiques et sélectifs contre licences surpeuplées et sous financées. Appels à projets thématiques contre récurrent en voie de disparition. Bref, opulence pour les uns, austérité pour les autres...

Car c'est bien ce qui est promis à l'université hors I-Site. La fable de l'UBFC qui va rapporter à tout le monde ne tient plus la route. Les VP (CA, Collegium, Recherche) font le tour des laboratoires / composantes dans le cadre des dialogues de gestion en préparation des futures campagnes d'emplois. Et ça ne sent pas bon, vraiment pas. Ils préparent le terrain à des coupes franches : sélection accrue via la diminution des capacités d'accueil, retoilettage des maquettes (et donc suppression de formations ?), aucune création de postes (voire pire ?)...

Il paraît que la masse salariale est trop importante, qu'on coûte trop, cher. En vérité, elle ne l'est pas assez. Des postes de titulaires, il en manque. Pour les compenser, on finance des vacataires et des heures complémentaires à bas coût. On précarise toujours plus les personnels Biatss. Cela ne va pas aller en s'améliorant donc. Oui, l'Etat n'est pas à la hauteur. Il ne compense pas le fait qu'on vieillisse et donc qu'on coûte davantage. Les choix actuels sont d'autant plus incompréhensibles. Une équipe présidentielle pléthorique, un DGS en plus, un doublement de postes à la com'... Austérité d'un côté, opulence au château.

Il paraît également que l'université s'est lancée dans un programme de rénovations et de créations de bâtiments importants. Si on n'avait pas les budgets, pourquoi se lancer là-dedans ? Est-ce à nos étudiants de payer le prix de cette mauvaise gestion ? Que va-t-on dire à un étudiant qui sera recalé en fac de droit ? Ah désolé, on a préféré construire une bibliothèque. Allez, tu pourras toujours venir bouquiner un code de droit public si tu veux.

Surtout où va l'université de Franche-Comté ? Va-t-elle abandonner les étudiants de son bassin géographique ? Va-t-elle dire adieu à son côté pluridisciplinaire, qui faisait sa force ? Va-t-elle devenir une boîte à fric ? - Attirer des étudiants étrangers et les faire raquer. - Construire des startups avec un « go-to-market ambitieux, à fort potentiel capitalistique ». Quoi d'autre ?

Quel est votre projet Mme la Présidente ? Lors de votre campagne, vos messages étaient aussi nombreux que nébuleux. Maintenant que vous êtes en poste, peut-on demander plus de clarté ?



## Appel aux dons pour lutter contre la précarité étudiante

L'association UFC en Lutte, émanation de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD s'est construite afin de faire vivre la solidarité au sein de notre université. Elle a lancé il y a quelques semaines une opération pour lutter contre la précarité géographique des étudiants. Dernièrement, un grand nombre d'entre eux nous ont contactés pour une aide financière, motivée en partie pour recharger leur carte de transport Ginko. Grâce à vous, nous avons pu aider une vingtaine d'étudiants, étrangers pour la plupart. En parallèle, nous avons demandé à la ville de Besançon d'instaurer la gratuité des transports en commun pour les prochains mois pour les étudiants. Pas de réponse pour l'instant. Mais, sait-on jamais, comme il y a de nombreux universitaires au conseil municipal, en particulier la maire Anne Vignot, si vous lisez cette lettre, nous vous serions reconnaissants d'appuyer notre requête ! En attendant, afin de répondre à aux autres nombreuses demandes, nous avons besoin de vous. Pour ceux qui le peuvent et qui le veulent, voici le lien pour participer à cette collecte :

<https://www.helloasso.com/associations/ufc-en-lutte/formulaires/1>

## Confinement #3, toujours autant de défiance...

*« La fermeture des écoles étant étendue à la semaine du 5 avril et à celle du 26 avril, la continuité du service va devoir se concilier avec les impératifs liés aux gardes d'enfants. Si vous devez assurer la garde de vos enfants, en particulier sur ces deux semaines, vous pourrez télétravailler pour la totalité de votre temps de travail ou partiellement, selon vos possibilités. Si ces contraintes personnelles sont incompatibles avec le télétravail, même partiel, vous pouvez demander à votre chef de service pour les personnels BIATSS et au responsable administratif de votre composante pour les personnels enseignants à être placés en ASA pour garde d'enfant [...] »*

*(Message reçu par tous les personnels de l'université Lyon 3 de la part de leur président, le 2 avril.)*

De notre côté, une note datée du 8 avril (alors que les directives du ministère de la fonction publique datent du 2 avril), envoyée uniquement aux chefs de service, précise que « les ASA doivent rester l'exception [...] » et que « ces demandes dérogatoires [...] feront l'objet d'un examen au cas par cas » par la DRH. On l'avait déjà évoqué avec notre présidente mais cette communication hiérarchique n'est plus possible. Si une information concerne tous les personnels de l'université, elle doit être envoyée à tous les personnels de l'université. C'est une histoire de confiance et de biais d'information. Les personnels doivent être au courant de leurs droits. Egalement, sachant que les ASA évoquées ci-dessus concernent principalement les parents d'enfants en bas âge, cette pression pour ne pas les accorder est loin de la bienveillance qu'on aimerait pendant cette période. Car pour les personnels concernés, cela signifie s'occuper des enfants la journée et travailler le soir. Au niveau de la « qualité de vie au travail », on a vu mieux... Nouvelle présidence, mêmes pratiques.

## Violences sexistes et sexuelles à l'ISBA

Tout commence en septembre 2020 par la création d'une page Facebook « Balance ton école d'art » qui relaie des témoignages glaçants au sein de l'école des beaux-arts bisontine. Violences sexuelles et sexistes, racisme, abus d'autorité, une partie du corps professoral est visée. Face à cela, deux enquêtes sont lancées : une judiciaire et une administrative. Au début du mois, Anne Vignot, maire de Besançon, a livré les conclusions de l'enquête administrative. Le directeur de l'établissement est suspendu pour fautes graves et une commission disciplinaire va être convoquée. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision, premier pas vers la reconnaissance des témoignages des victimes. Un grand BRAVO à elles pour avoir eu le courage de témoigner. Surtout, l'ISBA n'est malheureusement pas un cas à part. Les violences sexuelles et sexistes sont nombreuses dans l'enseignement supérieur. En ce qui nous concerne, notre université doit faire plus, et vite.